

## PIÈCES À FOURNIR pour une DEMANDE DE CARTE NATIONALE

### UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 03/23/21/75/75 OU EN MAIRIE

#### POUR UNE 1<sup>ère</sup> DEMANDE

- + ACTE DE NAISSANCE datant de moins de 3 mois  
(à demander à la mairie de son lieu de naissance)
- + PIÈCE JUSTIFICATIVE DE DOMICILE  
(datant de moins de 3 Mois)  
(au nom et prénom de la personne qui fait la demande ex : facture EDF)
- + 1 PHOTO EN COULEUR (SANS LUNETTES SI REFLETS)
- + CONNAITRE SA TAILLE
- + SI vous habitez chez vos parents  
(attestation manuscrite et carte d'identité de l'hébergeant en plus du justificatif de domicile)
- + SI VOUS ETES MINEUR  
Copie du livret de famille  
Copie de la carte d'identité d'un parent (celui qui se présentera avec lui le jour de la demande)
- + SI VOUS ETES UNE FEMME DIVORCEE  
Copie du jugement de divorce

#### POUR UN RENOUELEMENT

#### VERIFIER LA DATE DE VALIDITE

Si votre carte d'identité a été délivrée entre  
Le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 et si vous étiez majeur :  
vous bénéficiez d'une prolongation de 5 ans

- + ACTE DE NAISSANCE datant de moins de 3 mois  
(à demander à la mairie de son lieu de naissance)
- + PIÈCE JUSTIFICATIVE DE DOMICILE  
(datant de moins de 3 Mois)  
(au nom et prénom de la personne qui fait la demande ex : facture EDF)
- + 1 PHOTO EN COULEUR (SANS LUNETTES SI REFLETS)
- + CONNAITRE SA TAILLE
- + SI vous habitez chez vos parents  
(attestation manuscrite et carte d'identité de l'hébergeant en plus du justificatif de domicile)
- + SI VOUS ETES MINEUR  
Copie du livret de famille  
Copie de la carte d'identité d'un parent (celui qui se présentera avec lui le jour de la demande)
- + SI VOUS ETES UNE FEMME DIVORCEE  
Copie du jugement de divorce
- + ANCIENNE CARTE  
DOIT ETRE REMISE IMPERATIVEMENT AVEC LA NOUVELLE DEMANDE
- + SI VOTRE ANCIENNE CARTE D'IDENTITE A ÉTÉ PERDUE OU VOLEE IL VOUS FAUDRA TIMBRE FISCAL DE 25 € (TRÉSOR PUBLIC ou sur INTERNET(imprimer la a feuille))

24/07/2017

Pour plus de rapidité dans nos services  
POSSIBILITE DE FAIRE UNE PRE-DEMANDE SUR INTERNET (cerfa)  
ANTS.GOUV.FR  
IMPRIMER LA FEUILLE (avec l'encadrement photo+ numéro)

Les personnes qui font la demande doivent se présenter elles-mêmes en Mairie  
pour la prise d'empreinte et les signatures.  
Les Mineurs doivent être présents le jour de la demande